

Feuilleton d'info mensuel
publié pour la
communauté Ernageoise
avec l'aide de l'ASBL
Ernage Animation.



N° 243 du 01 NOV 1997 - 25^E ANNÉE

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,
Georgette & Robert NOEL, Marie Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





JUDO- I.G.W. section ERNAGE

Le 21 septembre à Marcinelle, Gwenaëlle DUFRASNE (16 ans) a présenté et réussi son passage de ceinture noire 1er Dan.

C'est le résultat d'un très long travail fait d'entraînements et de mouvements sans cesse répétés. Gwenaëlle s'entraîne quatre à cinq fois par semaine dans son club et lors des différents entraînements organisés par la Ligue de Judo. Lors de l'entraînement national à Bruxelles, elle a l'occasion de côtoyer les plus grands champions ; c'est, pour elle, une grande satisfaction. Cette année son principal objectif est le championnat de Belgique, mais elle pense aussi aux compétitions internationales. A côté de tout ce travail, il y a l'école et elle doit concilier les deux ; ce n'est pas facile, mais elle s'organise grâce à une discipline de vie qu'elle a choisie librement et nous, les parents et amis, sommes toujours là pour l'aider, l'encourager et la suivre.

Le judo s'avère un exercice difficile à maîtriser. Celui qui le pratique doit faire preuve de beaucoup de persévérance et de volonté, mais ce sport est une voie qui mène à l'équilibre harmonieux du corps et de l'esprit.

Vous et vos enfants pouvez pratiquer cette discipline sportive à ERNAGE, le lundi de 18 à 19 h et le mercredi de 18 à 19h30, à la salle "La Concorde".

Nous innovons cette année une nouvelle formule, à savoir le "baby-judo" accessible aux enfants de 3 à 6 ans et basée sur un judo plus ludique.

Venez vous rendre compte en nous rendant visite aux heures de cours ou prenez des renseignements par téléphone. Les deux premières séances sont gratuites.

Marc LAMPROYE 082/69.96.65 ou à la salle 081/61.40.77.



PREMIERE COMMUNION

Les parents des enfants, nés en 1990, étant en 2ème année primaire et désirant faire leur 1ère communion, sont invités à les inscrire chez Mimi VAN OOSTENRYCK, rue Emile Labarre, 33 à Ernage - tél. 61.40.69.



LE MINI-FOOT I.G.W.

organise
son deuxième souper

« SPAGHETTI »

suivi d'une soirée dansante

le 13 décembre 1997

à partir de 19h00

Salle « LA CONCORDE »

à Érnage

Prévente : 300F

P.A.F. : 400F

Cartes en vente : J.SOETART, 11, rue Louis Denamur Érnage



UNICEF

Pour tous les enfants du monde, l'UNICEF oeuvre depuis plus de 50 ans.

Son but ?

Diminuer la mortalité infantile, la malnutrition, permettre à tous l'accès à l'éducation, aider les enfants victimes des guerres ...

Avec peu de moyen, l'Unicef fait des merveilles

+/- 5 Bef. Pour prévenir la déshydratation d'un enfant de 0 à 18 mois

+/- 150 Bef. Pour rendre potable 150 l d'eau

+/- 300 Bef. Pour repeupler un étang et offrir la nourriture riche en protéines

+/- 650 Bef. Permet à un instituteur de donner cours durant une année scolaire à une classe de primaire.

Afin de permettre à chacun d'apporter sa contribution à cette organisation, je tiens à votre disposition le catalogue 1997.

Vous y trouverez ... cartes de vœux (Noël et toutes occasions), agendas, jeux, t-shirts, cadeaux vous pouvez me contacter dès à présent.

Il y aura aussi prochainement une vente à l'église

Nicole PIROTTE, 213, rue de l'Europe
tél. 61.19.42



LIBERMEMORIALIS (SUITE 12 et 13)

SUITE 12

Etait rare, à l'époque de la libération, le jour où ne se passait pas quelque événement sensationnel, comme cette après-midi où un soldat allemand isolé, battant en retraite, circulait dans le sentier qui va de l'ancienne station de chemin de fer d'Ernage pour déboucher rue Augustin Romain au pignon de l'ancienne maison de monsieur et madame LALEMAND. Sans doute, l'Allemand avait-il été repéré par l'un ou l'autre membre de la «résistance» lorsque retentirent des coups de feu qui se rapprochaient. Tandis que mes parents et grands-parents apeurés se réfugiaient dans l'abri construit au fond du jardin, mon frère et moi, n'ayant plus le temps de les y rejoindre, nous sauvions dans la cave à la maison, jusqu'au moment où nous entendîmes quelqu'un courir sur le trottoir en bordure du jardin. L'incident avait pris fin, mais lorsque nous retrouvâmes en rue, des voisins reprochaient amèrement à la «résistance» de l'avoir provoqué sans se soucier des conséquences inimaginables qu'il eût pu entraîner en raison de la présence, cette après-midi-là, d'une compagnie allemande de S.S. stationnée dans les prés VANDENENDE, aujourd'hui CAP.

- - - - -

Le dimanche qui précéda ces événements, nous assistions à la grand-messe, lorsque nous entendîmes des chasseurs alliés évoluer dans le ciel. Soudain, s'abattit sur le toit de l'église le fracas de la chute de douilles de violentes rafales de mitrailleuses, tandis que les chasseurs alliés, passant au ras des toits s'en prenaient à une colonne allemande en retraite sur la grand-route. C'était la fin du cauchemar ; le moment de panique fut de courte durée à l'église où chacun était conscient de la nature de l'incident auquel il venait d'assister. Et de nous empresser, après la messe, à la grand-route pour y constater les dégâts. C'était effectivement la débandade d'une longue colonne allemande utilisant notamment, pour se replier, les moyens les plus rudimentaires, tels que des chevaux réquisitionnés un peu partout. Un cheval était éventré, dont les entrailles pendaient au grand air. Un Allemand n'eut d'autre solution que de l'abattre sous nos yeux, loin de se douter que, l'après-midi même, le cadavre de l'animal allait faire le régal des Ernageois toujours rationnés en alimentation. Le cheval fut effectivement débité et distribué à quiconque par un boucher qui habitait rue Eugène Delvaux, mais dont j'ai oublié le nom. Cette après-midi-là, une dame était venue en quête de son

morceau de viande. Comme, à son gré, elle devait attendre trop longtemps son tour d'être servie, sans ménagement elle s'empara d'une épaule que le boucher venait de détacher du corps de la bête et, se la chargeant sur le dos, elle s'en fut chez elle préparer le souper.

SUITE 13

Voici, par le curé WAUTHY, le récit de l'installation de la nouvelle cloche qui, après la libération, remplaça celle que les Allemands nous avaient volée.

Achat d'une nouvelle cloche.

Dès le lendemain de la libération, le premier souci du curé fut de remettre une nouvelle cloche pour remplacer celle que les Allemands nous avait enlevée sans espoir de retour. Il comprit que le moment était bien choisi.

1. l'ennui d'une seule cloche restante pour les solennités comme pour les messes basses.

2. l'afflux de l'argent gagné par un grand nombre de paroissiens pendant les cinq années de guerre.

3. certains dons reçus à l'avance par de bons chrétiens pour avoir échappé aux terribles dangers de la guerre et dont la destination indiquée était l'achat d'une nouvelle cloche.

Aussi, le curé n'hésita pas à annoncer qu'une collecte serait faite à domicile pour acheter une nouvelle cloche. Cette collecte très sympathique augmentée des dons particuliers remis à Mr. le curé rapporta la somme de 48.500 francs nécessaire pour acheter une cloche de 300 kgs qui s'harmoniseraient bien avec celle de 330 kgs que les Allemands nous avaient laissée. En effet, pour que deux cloches s'harmonisent, il faut entre elles une différence d'un ton et, mieux encore, d'un ton et demi. Or, la cloche de 330 kgs restante donne le si et la nouvelle donne le ré supérieur, c'est à dire un ton et demi. Elle fut fournie par la fonderie SLEGERS-CANSARD de Tellin. Ce fut la première cloche bénite depuis la libération de la Belgique et obtenue par un tour de faveur extraordinaire grâce aux bons et anciens rapports qui liaient le curé d'Ernage avec la famille SLEGERS de Tellin. En effet, cette cloche avait été fondue et destinée à la république américaine de Colombie. Le 9 mai 1940, elle était sur wagon à la gare de Grupont prête à entreprendre son long voyage. Le 10 mai, les Allemands envahirent la Belgique et Mr. SLEGERS la fit reprendre à la gare de Grupont ; il la cacha chez lui les cinq ans que dura la guerre. C'est elle qui nous fut donnée pour venir tenir compagnie à celle que la tourmente nous avait laissée. Le baptême de cette cloche eut lieu à Ernage, le 3 juin 1945. Elle fut dédiée à la mère de Dieu comme sa devancière. Cette cloche eut comme parrain et marraine les deux plus généreux dona-

teurs : monsieur Joseph MAUFORT, bourgmestre et mademoiselle Mathilde DUJARDIN, échevin de la commune. Monseigneur l'Evêque étant empêché de présider cette cérémonie nous désigna son Vicaire Général, monsieur le Chanoine KOERPERICH pour le remplacer. Toutefois, comme c'était la première cloche bénite dans son diocèse depuis le début de la guerre, Monseigneur obtint du nonce apostolique de Bruxelles l'autorisation d'utiliser la grande bénédiction réservée à l'évêque seul. La cérémonie eut lieu le dimanche 3 juin à 3 heures de l'après-midi au milieu d'un grand concours de fidèles et de la fanfare St Barthélemy. Toute l'assistance vint chercher et ramener le délégué de l'Evêque au presbytère.. La cérémonie fut réussie en tout point : les parrain et marraine furent d'une très grande générosité vis-à-vis des enfants ; tous les paroissiens, après le clergé, voulurent tous sonner la nouvelle cloche installée dans le chœur pour la bénédiction. Pour terminer cette magnifique cérémonie, un lunch réunit au presbytère le Vicaire Général, le clergé et les parrain et marraine. Là aussi, tout fut parfait pour mettre les conversations au diapason de la réussite de la fête religieuse.

La cloche fut installée, pour sonner la première fois, à l'occasion de la fête du Sacré Coeur de Jésus, le 8 juin. L'ancienne cloche, ayant sonné pendant 125 ans, était creusée profondément aux deux endroits frappés par le battant. La cloche fut tournée d'un quart de tour et ainsi elle frappait à un endroit neuf qui n'avait jamais été touchée par le battant, de sorte que nous n'avions pas une mais deux nouvelles cloches. Toute la population est heureuse et fière d'entendre notre nouvelle sonnerie qui, en réalité, est de toute beauté. Ci-joint, une photo représentant notre nouvelle cloche parée pour son baptême (1). En terminant la narration de cette magnifique cérémonie, voici la liste des principaux donateurs de la nouvelle cloche, dont les noms méritent de passer à la postérité (2).

(1) N'ayant pu assister aux cérémonies au cours de la journée, je m'empresai en début de soirée, à l'église où je réalisai la photo en question, en pose et à partir de la chaire de vérité qui, depuis, a été enlevée. Il n'est pas possible de détacher la photo du «Liber Memorialis» pour la reproduire dans l'R NA JOIE.

(2) Dans la mesure où l'abbé WAUTHY spécifie que les noms des donateurs méritent de passer à la postérité et, à fortiori, tous ces donateurs sont décédés, je pense qu'aucun scrupule ne se justifiait et ne pouvait empêcher la publication de leur nom. Ce sera l'objet du prochain «LIBER MEMORIALIS».

(à suivre)
Franz LABARRE.



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY A ERNAGE

**HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS
DES MESSES DOMINICALES.**

Samedi 1er novembre

- 10h45 : Fête de tous les Saints
- 15h00 : Office de prière, recommandation des défunts, suivi de la bénédiction des tombes

Dimanche 2 novembre à 10h45

- ✠ Paul LEROY ✠ Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE ✠ Défunts des familles DEHOX-DELVAUX-GUILLAUME-GOES-HOLSBECKS

Dimanche 9 novembre à 10h45

- ✠ Bernard LARDINOIS ✠ Willy MATHY ✠ Georgina MERCIER ✠ Pour les âmes du Purgatoire ✠ En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Samedi 15 novembre à 14h00

Baptême de Sarah Salomé MECHKEN, rue E. Labarre

Dimanche 16 novembre à 10h45

- ✠ Antoine LEROY ✠ Willy MATHY ✠ Flore ANNOYE-Marie STOCK-Emile et Gustave ANNOYE ✠ Défunts des familles DECELLE-BODART et LANNEAU-GERMAIN

Dimanche 23 novembre à 10h45

- ✠ Léopold ARNOULD ✠ Francine LETELLIER-Elodie NOLET et Albert DENIS ✠ Andrée ROBERT ✠ Défunts des familles AMOND-LATOIR

Dimanche 30 novembre à 10h45

- ✠ Elise AGENOR et Camille MABILLE ✠ Maria DUPAIX-Louis MATHY et Georges REGNIER ✠ Défunts des familles LEROY-MERCIER ✠ Aux intentions de la famille et amis GUINAND-LESOYE

Dimanche 7 décembre à 10h45

- ✠ En l'honneur de Notre-Dame des Affligés ✠ Yvonne et Georges LORENT ✠ François RAYMAKERS ✠ Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAU

N.B. Toute modification sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent.

* * *

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65. Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur le Doyen de Gembloux : tél. 61.32.61.

Pour l'église, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique qu'il faut s'adresser : tél. 61.01.27.

Eugène DEHOX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à ERNAGE

Permanence : rue Omer Piérard 124

En novembre : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 h.

En décembre : les mardis 2 et 16 de 16 à 19 h.

CONSERVEZ SOIGNEUSEMENT VOTRE CARTE D'ASSURANCE MALADIE ACTUELLE.

Sa validité est prolongée jusqu'au 31 décembre 98.

Cette année, vous ne recevrez pas de nouvelle carte d'assurance maladie pour garantir vos droits au remboursement des soins de santé. Un nouveau type de carte appelée "carte d'identité sociale" va remplacer la carte d'assurance maladie existante et vous parviendra avant le 31 décembre 98. En attendant la nouvelle carte d'identité sociale, tous les assurés sociaux utiliseront leur carte actuelle dont la validité est prolongée jusqu'au 31.12.98.

La Mutualité Chrétienne veille à ce que ce nouvel outil social soit mis au point dans le plus grand respect de la vie privée de chacune et chacun. Elle est fière de participer, avec vous et à votre service, à cette importante évolution qui allie les bienfaits de notre système de protection sociale aux progrès de la technologie.

La distribution des cartes d'identité sociale débutera dès le mois de janvier 1998 ; chaque Belge, adulte ou enfant, disposera de sa carte personnelle. Les premières utilisations de cette carte d'identité sociale sont prévues au courant du 2ème semestre 1998. Les premières applications seront peu nombreuses et relatives à l'assurance maladie invalidité. Progressivement, cette carte à puce sera dotée de fonction plus nombreuses couvrant tous les secteurs de la sécurité sociale : allocations, chômage, pensions,... Cette carte regroupera progressivement toutes les données sociales dont le citoyen a besoin pour traverser la vie dans les meilleures conditions.

En résumé :

- vous utilisez votre carte d'assurance actuelle dont la limite de validité est portée du mois de juin 97 au mois de décembre 98 ;
- vous recevrez votre carte d'identité sociale avant le 31 décembre 98, avec son mode d'emploi ;
- vous la conservez soigneusement en attendant les instructions précises d'utilisation ;
- vous continuez à utiliser votre carte d'assurance maladie actuelle jusqu'au signal de départ de l'utilisation de la carte d'identité sociale. Ce signal sera donné clairement ;
- vous profitez alors de ses premières fonctions et profitez ensuite progressivement des fonctions, de plus en plus nombreuses, qui y seront ajoutées dans le souci de la simplicité et du confort d'utilisation.

Eugène DEHOUX.